

Le 22 mars 2023, Tours

Dégradations : le Département condamne et porte plainte

Ce mercredi 22 mars, aux alentours de midi, les locaux communs de la Préfecture d'Indre-et-Loire et du Conseil départemental, situés place de la Préfecture à Tours, ont fait l'objet d'une dégradation par un petit groupe.

Jean-Gérard Paumier, Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, et les Présidents des 3 groupes politiques de l'Assemblée départementale : Cédric de Oliveira pour le groupe de la majorité « La Force de l'Action », Laurent Thieux pour le groupe « Touraine solidaire et citoyenne » et Sabrina Hamadi pour le groupe « Ecologistes et citoyens », condamnent fermement cette action car aucune cause ne saurait justifier de s'en prendre à des édifices publics.

Au regard des dégâts subis et des coûts prévisibles pour le nettoyage et la remise en état du site, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a décidé de porter plainte.



Contact presse

Grégory CARUANA – gcaruana@departement-touraine.fr

06 62 83 61 48